

Maîtrise en écologie et aménagement des écosystèmes forestiers - 2067

RESPONSABLE :

Mebarek Lamara
819 762-0971 poste 2363

SCOLARITÉ :

45 crédits, Deuxième cycle

GRADES :

Maître ès sciences

OBJECTIFS :

Le programme de maîtrise en écologie et aménagement des écosystèmes forestiers a pour objectif de former des spécialistes de l'écologie aptes à poursuivre des études de 3e cycle en recherche ou à intégrer le marché du travail où ils pourront mettre à profit leurs compétences dans un contexte professionnel et contribuer à l'identification, à l'analyse et à la résolution de problématiques liées à la gestion et à l'aménagement des écosystèmes. Les principaux champs d'activités sont l'écologie appliquée aux milieux forestiers, agricoles et à la restauration des milieux perturbés.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en biologie ou dans un domaine connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure ou égale à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Tout candidat doit avoir établi une entente de principe avec un professeur habilité à diriger un mémoire, peu importe sa base d'admission.

Base expérience

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Tout candidat doit avoir établi une entente de principe avec un professeur habilité à diriger un mémoire, peu importe sa base d'admission.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le programme n'est pas contingenté.

MÉTHODES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Évaluation du dossier académique et des lettres de recommandation.

RÉGIME D'ÉTUDES ET DURÉE DES ÉTUDES

Temps complet : 2 ans

Temps partiel : 4 ans

PLAN DE FORMATION :

ECL7100	Initiation à la recherche en sciences naturelles (1 cr.)
ECL7101	Proposition de recherche (2 cr.)
ECL7102	Analyses et modélisation des données écologiques (3 cr.)
ECL8100	Engagement communautaire (1 cr.)
ECL8200	Communication scientifique et vulgarisation (2 cr.)
ECL7203	Mémoire de recherche (30 cr.) 6 crédits optionnels

Cours optionnels

Trois crédits parmi les suivants :

ECL7202	Dendroécologie (3 cr.)
ECL8202	Analyses des données complexes (3 cr.) (ECL7102)
ECL8206	Processus de production et de transformation de la biomasse végétale (3 cr.)
GEO7510	Systèmes d'information géographique (3 cr.)

Trois crédits parmi les suivants :

ECL7201	Sujets de pointe en écologie appliquée (3 cr.)
ECL8201	Chapitres choisis en écologie humaine (3 cr.)
ECL8203	Écophysiologie végétale (3 cr.)

ECL8204	Chapitres choisis en physiologie de la matière ligneuse (3 cr.)
ECL8205	Gestion du territoire par bassin versant (3 cr.) (GEO7510)
ENV7010	Aménagement des écosystèmes forestiers (3 cr.)

ou tout autre cours choisi avec l'accord du responsable du programme.

* : Disponible à distance

NOTES :

ECL7101 Proposition de recherche
L'étudiant dont la proposition de recherche n'aura pas été acceptée avant la fin de la deuxième session, ne pourra se réinscrire jusqu'à ce que le projet soit accepté.

ENCADREMENT

Dès sa première session dans le programme, l'étudiant doit former, en collaboration avec son directeur de recherche, son comité d'orientation ou d'encadrement. Ce comité est composé du directeur de recherche, du codirecteur (le cas échéant), ainsi que de deux autres professeurs pouvant apporter des expertises complémentaires à celles du directeur. Le rôle de ce comité est d'apporter suggestions et conseils sur le projet de recherche proposé. Le comité procédera à une évaluation formelle de la proposition de recherche du candidat.

CHAMPS DE RECHERCHE

Écologie des écosystèmes
Écologie des communautés et des populations
Physiologie végétale
Génétique forestière
Sols et nutrition forestière
Dendroécologie, dendroclimatologie et paléoécologie
Système d'information géographique et télédétection
Opérations forestières
Valorisation, caractérisation et transformation du bois
Biologie de la conservation
Restauration écologique
Foresterie autochtone
Aménagement forestier et sylviculture
Ligniculture et sylviculture intensive

PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES ET DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

- Fournir le nom du directeur de recherche choisi.
- Présenter trois lettres de recommandation.
- Soumettre un texte de 300 mots décrivant ses réalisations et exposant les motifs de sa candidature.
- Soumettre le candidat à une entrevue d'admission au programme de la maîtrise en écologie si le sous-comité d'admission et d'évaluation le juge pertinent.